

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/338487259>

# Les personnes âgées : Profils et conditions de vie

Chapter · January 2015

CITATIONS

0

READS

474

2 authors:



**Moussa Soufianou**

Cheikh Anta Diop University, Dakar

16 PUBLICATIONS 5 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



**Jean-Francois Kobiane**

University of Ouagadougou

48 PUBLICATIONS 361 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



COVID19: réalités et impacts en Afrique [View project](#)



Conditions de vie des ménages et Pauvreté [View project](#)

## **CHAPITRE 17**

### **LES PERSONNES AGEES. PROFILS ET CONDITIONS DE VIE**

**Soufianou MOUSSA, Jean-François KOBIANE**

#### **INTRODUCTION**

Les personnes âgées représentent une très faible part de la population nigérienne, car sa forte fécondité et son espérance de vie encore relativement faible dessinent une pyramide des âges jeunes. En 2012, les personnes âgées de 60 ans ou plus ne constituent que 4,48 % de la population nigérienne, proportion très proche de celle observée en 2001 (INS, 2006 et 2015b). En remontant un peu plus loin dans le temps, on remarque que la part des personnes âgées d'au moins 60 ans dans la population semble même afficher une tendance à la baisse avec un maximum de 4,9 % en 1977 (INS, 2010 et 2015b). En outre, selon les projections réalisées par Harouna et al. (2005), la proportion des personnes âgées dans la population restera encore à ce faible niveau jusqu'à la moitié du siècle.

Malgré ce faible poids démographique, le rôle social des personnes âgées au Niger, comme dans les autres pays en développement (Abélès et Collard, 1985 ; Randel et al., 1999 ; Antoine, 2007), est loin d'être marginal y compris en milieu urbain. En effet, les aînés constituent toujours une référence sociale dont l'avis est au moins sollicité lors de diverses occasions (mariage, divorce, héritage, migration, etc.). En fait, au Niger, une grande partie des personnes âgées sont des chefs de ménage (Moussa, 2011). A défaut, les personnes âgées sont, au besoin, largement prises en charge, voire accueillies, par des ménages dirigés par des adultes ou d'autres personnes âgées. Par ailleurs, on trouve plus d'hommes que de femmes âgées dans les ménages (Ibrahima et Légaré, 2007) et d'autre part, l'accueil par des plus jeunes n'est pas forcément une couverture efficace contre le risque de pauvreté (Moussa, 2011). Enfin, les aides non institutionnelles, le plus souvent en nature comme celles observées par Moussa et Kobiané (2014) au

Burkina Faso, sont le plus souvent à peine suffisantes pour couvrir les besoins des personnes âgées et de leurs ménages.

Les interventions publiques directes en faveur des personnes âgées au Niger sont loin d'être volontaristes et demeurent largement déclaratives comparées au « Plan Sésame » au Sénégal ou à la politique menée au Mali (Moussa, 2011 ; Ndiaye et Ba, 2014). En dehors des retraités ayant été actifs dans le secteur formel, seuls bénéficiaires du système de protection sociale institutionnelle, mais leur nombre est très limité et les prestations perçues souvent modestes, il n'existe au Niger aucune politique majeure et spécifique ciblant les plus âgés (Moussa, 2011). En fait, très souvent, les personnes âgées sont seulement citées parmi les groupes vulnérables à côté des enfants, des femmes et des handicapés comme c'est le cas dans le PDES et même dans la Constitution. Dans le PDES, les aînés sont explicitement cités parmi les bénéficiaires de « l'accès universel aux soins de santé primaire » à travers une gratuité de soins financée via un Fonds social ; ou encore parmi ceux à « protéger contre les maltraitements, discriminations et violences » (Niger, 2012). Dans la Déclaration du gouvernement en matière de politique de population de 2007, les « personnes âgées » ne sont nullement mentionnées, la priorité absolue étant accordée à la réduction de la fécondité (Niger, 2007). On note toutefois ces derniers temps un certain intérêt politique à la question de leur prise en charge au Niger avec notamment la création d'une Direction des personnes âgées au sein du ministère de la Population ; décision prise sans doute en perspective du respect des dispositions prévues par la Constitution.

C'est dans ce contexte que ce chapitre cherche à dégager les changements des conditions sociales dans lesquelles vivent les personnes âgées au Niger entre 2001 et 2012. Il s'intéresse particulièrement aux transformations du profil socioéconomique des personnes âgées de 60 ans ou plus, en insistant sur les 60-69 ans. Ce profil sera dégagé à partir de leurs caractéristiques individuelles d'une part et des caractéristiques des ménages dans lesquels ils résident à travers leur rôle de chef de ménage d'autre part. La connaissance de ces réalités individuelles ou liées au contexte familial dans lequel vivent les personnes âgées permet d'évaluer leur vulnérabilité sociale et est indispensable dans l'élaboration de toute politique publique destinée à soutenir les aînés.

Nous partons de l'hypothèse que les caractéristiques individuelles des personnes âgées ont beaucoup évolué entre 2001 et 2012 contrairement à leur place dans le ménage qui a peu changé s'agissant d'une tendance sociale lourde. A ce sujet, Ibrahimia et Légaré (2007) ont par exemple observé que les « différences hommes-femmes quant à la probabilité de vivre dans un ménage à génération coupée au Niger » n'ont guère évolué entre 1988 et

2001. Des améliorations majeures seraient ainsi observables dans les caractéristiques individuelles, notamment le niveau d'instruction et l'occupation, dans la mesure où ceux qui ont 60-69 ans en 2012 avaient entre 49 et 58 ans en 2001.

Les données et la méthodologie utilisée sont d'abord présentées (I) avant d'analyser les profils de personnes âgées (II) puis les ménages (III). Sauf mention contraire, tous les chiffres résultent de nos calculs à partir des données des recensements de 2001 et 2012 ou de INS (2015b).

## **DONNEES ET METHODOLOGIE**

Le recensement général de la population et de l'habitat, de par son exhaustivité, offre une opportunité unique, comparativement aux enquêtes par sondage, de mener des analyses sociodémographiques sur des couches sociales faiblement représentées dans la population, telles les personnes âgées au Niger. Néanmoins, l'une des limites majeures des données du recensement est qu'elles ne permettent pas l'analyse des relations intergénérationnelles, alors qu'on ne connaît en général que le lien primaire des individus avec le chef de ménage. Malgré cette limite, le recensement permet de répondre aux questions soulevées dans ce chapitre.

L'une des premières difficultés de la réflexion sur les « personnes âgées » est de définir le contour du concept. En effet, l'âge (ou le facteur) à partir duquel un individu est classé parmi les personnes âgées varie considérablement (Bourdelaïs, 1993 ; Dupâquier, 2006). L'usage quasi absolu de la limite d'âge de 60 ans a commencé à s'éroder dans certaines régions du monde avec l'allongement de l'espérance de vie. Par exemple, de plus en plus de pays du Nord utilisent la limite de 65 ans qui tend à être la norme de l'âge légal de départ à la retraite dans ces pays. En revanche, toujours en prenant en compte l'espérance de vie, l'OMS (2011), tout en rappelant l'utilisation de l'âge de 60 ans dans les statistiques des Nations unies, note que la vieillesse devrait débiter à « 50 ou 55 ans » en Afrique. Nous utiliserons ici la limite de 60 ans afin de tenir compte de l'âge de départ à la retraite au Niger d'autant que c'est celui utilisé dans les publications officielles (INS, 2006 et 2015b). Enfin, nous utiliserons indifféremment les termes *d'ainés* ou de *seniors* pour parler des personnes âgées.

Un autre concept dont la signification est à préciser est celui du « ménage ». Parmi les sens qu'il peut avoir (Pilon et Vignikin, 2006), le ménage correspond dans le recensement au Niger à un ensemble de personnes liées entre elles principalement (mais pas forcément) par des liens familiaux et résidant dans une cour commune (concession). Parallèlement, à

chaque ménage correspond un unique « chef du ménage » qui est un statut déclaré et non issu d'une analyse objective du rôle socioéconomique des différents membres du ménage.

Au niveau individuel, nous ferons référence à l'âge, au sexe, au statut matrimonial, au niveau d'instruction et au statut économique (la situation en termes d'exercice d'une activité économique). Au niveau des ménages, les variables retenues sont le lien avec le chef de ménage, la taille et la structure des ménages ainsi que les caractéristiques des personnes âgées chefs de ménage (activité économique notamment). L'analyse des liens des personnes âgées, notamment à travers leur statut de chef de ménage et le nombre de personnes potentiellement à leur charge, nous permettra d'une part d'apprécier leur poids social et d'autre part de faire une première esquisse de leur vulnérabilité sociale. L'évaluation de cette vulnérabilité sera renforcée par l'analyse de la structure des ménages dirigés par une personne âgée en différenciant les hommes des femmes chefs de ménage.

## PROFIL DES PERSONNES AGEES

### Effectifs et répartition par classe d'âge

Entre 2001 et 2012, l'effectif absolu des personnes âgées de 60 ans ou plus s'est accru de plus de 250 000 âmes soit une hausse de 51,6 % (Tableau 1), mais la part des personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population nigérienne a légèrement baissé (passant de 4,5 à 4,4 % entre 2001 et 2012) conséquence de la persistance d'une forte fécondité et d'une mortalité toujours élevée.

TABLEAU 1. EFFECTIFS DES PERSONNES AGEES EN 2001 ET EN 2012

		2001	2012
Effectifs	Hommes	260 539	370 727
	Femmes	239 336	387 109
	Ensemble	499 875	757 836
En % des personnes âgées	Hommes	52,1	48,9
	Femmes	47,9	51,1
	Ensemble	100,0	100,0
En % de la population	Hommes	2,4	2,2
	Femmes	2,2	2,3
	Ensemble	4,5	4,4

Si l'on exclut un problème de qualité de données, il s'est produit une inversion entre le poids démographique des hommes (52,1 % des personnes âgées en 2001 contre 48,9 % en 2012) et celui des femmes âgées au Niger (47,9 % des personnes âgées en 2001 contre 51,1 % en 2012) qui s'explique par l'amélioration des conditions de vie des femmes par rapport aux hommes adultes au Niger. La surmortalité des femmes âgées observée en 2001 (INS, 2006) a ainsi fortement régressé voire disparu. Dans l'ensemble on observe le ratio de dépendance des personnes âgées reste faible : environ 9,3 personnes âgées sont prises en charge par 100 personnes d'âge actif (15-59 ans). En définitive, le Niger se trouve dans une situation qui demeure très favorable au développement d'un système de protection sociale destiné aux aînés, à condition, entre autres, de veiller à la dynamisation et à la formalisation du marché du travail.

Au sein du groupe des personnes âgées, les plus jeunes d'entre elles (60-69 ans) sont de plus en plus nombreuses : elles passent de 49,5 à 55,4 % du total (Tableau 2). Cette hausse relative des 60-69 ans s'est faite essentiellement au détriment de leurs aînés âgés de 80 ans ou plus (même si le nombre de ces derniers a aussi augmenté de 16 % entre 2001 et 2012). Enfin, en tenant compte du sexe, ce sont surtout les hommes âgés d'au moins 80 ans qui ont vu leur proportion fondre au cours de la décennie.

TABLEAU 2. REPARTITION PAR CLASSE D'AGE ET PAR SEXE  
DES PERSONNES AGEES (2001 ET 2012)

	2001			2012		
	60-69	70-79	80 et +	60-69	70-79	80 et +
H	126777	87 501	46 261	204 994	120 228	45 505
F	120 874	79 220	39 242	209 145	124 257	53 707
Ens.	247 651	166 721	85 503	414 139	244 485	99 212
H	25,3	17,5	9,3	27,0	15,9	6,0
F	24,2	15,8	7,9	27,6	16,4	7,1
Ens.	49,5	33,4	17,1	54,6	32,3	13,1

### Statut matrimonial

Les statuts matrimoniaux diffèrent selon le sexe (Tableau 3). Les hommes sont surtout des mariés alors que les femmes sont majoritairement des veuves. Toutefois, la situation n'est nullement figée. En effet, la proportion des mariés chez les hommes âgés a explosé entre 2001 et 2012 alors que chez les femmes âgées on a assisté surtout à une chute du veuvage. Le divorce, déjà peu présent chez les hommes en 2001, ne concerne qu'un peu

plus d'un homme âgé sur cent en 2012. La possibilité de remariage des hommes et leur polygamie, qui réduit leur risque de veuvage en cas de décès d'une épouse, s'est probablement renforcée.

TABLEAU 3. REPARTITION PAS STATUT MATRIMONIAL ET PAR SEXE  
(60-69 ANS ET ENSEMBLE DES PERSONNES AGEES)

	2001			
	60-69		Ensemble des 60 et plus	
	H	F	H	F
Marié(e)	76,7	51,7	87,4	40,7
Veuf(ve)	10,7	41,8	6,2	51,8
Divorcé(e)	12,6	6,5	6,4	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

	2012			
	60-69		Ensemble des 60 et plus	
	H	F	H	F
Marié(e)	96,5	56,5	95,6	48,0
Veuf(ve)	2,4	38,0	3,3	46,9
Divorcé(e)	1,1	5,5	1,1	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

### Niveau d'instruction

La grande majorité des personnes âgées n'a reçu aucune instruction, même si la situation s'est nettement améliorée entre 2001 et 2012 (Tableau 4), surtout parmi les hommes âgés de 60-69 ans : seule une légère majorité d'entre eux n'ont ni été à l'école ni suivi une autre forme d'instruction. On remarque, surtout chez les hommes âgés une forte augmentation de ceux qui ont suivi des « cours d'adulte » en général consacrés à l'apprentissage de l'écriture et de la lecture lors de cours du soir organisés les plus souvent dans un cadre associatif.

La proportion des personnes âgées ayant fréquenté l'école formelle reste faible, mais croissante ; il s'agit d'un pur effet générationnel, car depuis l'indépendance les chiffres de la scolarisation s'améliorent continûment. On retrouve la traditionnelle inégalité selon le genre parmi les hommes âgés, surtout les 60-69 ans, qui sont les plus instruits. Néanmoins, parmi les personnes de 60-69 ans la situation s'est beaucoup plus améliorée entre 2001 et 2012 pour les femmes que pour les hommes, surtout au niveau secondaire

et supérieur : presque un décuplement (de 0,1 à 0,9 %) des femmes ayant fréquenté le secondaire (contre moins du double chez les hommes 2,2 % au lieu de 1,4 %).

TABLEAU 4. REPARTITION SELON LE TYPE D'INSTRUCTION ET PAR SEXE DES 60-69 ANS ET DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES AGEES

	2001			
	60-69		Ensemble des 60 et plus	
	H	F	H	F
Aucun niveau	76,7	91,7	76,9	91,9
Primaire	2,4	0,5	1,8	0,5
Secondaire	1,4	0,1	0,8	0,3
Supérieur	0,4	0,0	0,4	0,0
Ecole coranique	18,5	7,5	19,6	7,2
Cours d'adulte	0,6	0,2	0,5	0,1
Total (%)	100	100	100	100
Total (n)	124 919	118 893	257 037	234 349

  

	2012			
	60-69		Ensemble des 60 et plus	
	H	F	H	F
Aucun niveau	57,6	79,6	60,6	81,6
Primaire	3,3	2,0	2,6	1,4
Secondaire	2,2	0,9	1,7	0,6
Supérieur	1,4	0,7	1,2	0,8
Ecole coranique	22,5	12,2	23,0	12,2
Cours d'adulte	13,0	4,5	10,9	3,3
Total (%)	100	100	100	100
Total (n)	202 901	206 777	367 085	382 628

Ainsi, de plus en plus formellement instruites, les personnes âgées vont constituer un groupe social et économique politiquement audible. Leurs besoins et revendications seront de plus en plus difficilement marginalisés et ne pourront être ignorés dans un contexte démocratique.

### Statut économique

L'évolution du statut économique, mesuré à travers la situation d'activité par sexe des personnes âgées, révèle, comparativement aux aspects que nous avons analysés jusqu'ici, peu de changements majeurs (Tableaux 5 et 6).



TABLEAU 5. REPARTITION SELON LE STATUT ECONOMIQUE  
(HOMMES DE 60-69 ANS ET ENSEMBLE DES HOMMES AGES)

	2001		2012	
	60-69	60 et +	60-69	60 et +
Occupé	82,4	77,9	82,8	75,0
Chômeur	0,5	0,5	0,7	0,4
Retraité	1,9	2,6	1,1	1,3
Autre	15,2	19,0	15,4	23,3
Total	100	100	100	100
Effectif	126 777	260 528	204 495	369 994

TABLEAU 6. REPARTITION SELON LE STATUT ECONOMIQUE  
(FEMMES DE 60-69 ANS ET ENSEMBLE DES FEMMES AGEES)

	2001		2012	
	60-69	60 et +	60-69	60 et +
Occupée	39,7	32,4	33,3	28,5
Chômeuse	0,2	0,3	0,2	0,1
Femme au foyer	34,3	31,2	23,9	21,9
Retraîtée	1,0	1,3	0,4	0,5
Autre	24,8	34,8	42,2	49,0
Total (%)	100	100	100	100
Effectif(n)	120 874	239 336	208 510	386 080

On note principalement une chute de la part des femmes âgées déclarant être des femmes au foyer au profit de celles qui exercent une activité non régulière. Enfin, contre toute attente, il s'est produit une baisse de la part des retraités tant au niveau des hommes que des femmes. L'évolution du marché de travail, en particulier celui de la fonction publique, ainsi que les conditions pour bénéficier d'une pension (durée de cotisation minimale notamment) expliqueraient en grande partie cette situation.

## LES PERSONNES AGEES AU SEIN DES MENAGES

### Personnes âgées et statut de chef de ménage

Les hommes âgés sont presque toujours des chefs de ménage et le nombre d'hommes âgés affirmant disposer de ce statut s'est renforcé entre 2001 et 2012 (Tableau 7). On observe aussi un accroissement de ce statut chez les femmes âgées, certes proportionnellement moins important que

chez les hommes. Enfin, quels que soient le sexe et l'âge, moins de personnes âgées résident en 2012 par rapport à 2011 dans des ménages dirigés par une personne avec laquelle elles n'ont aucun lien de parenté. C'est un constat inattendu dans la mesure où l'on s'attendait surtout à une augmentation des ménages non centrés sur la famille, notamment en milieu urbain, compte tenu de la modernité et de la crise sociale et de leur impact sur les relations intergénérationnelles (Antoine, 2007). Les femmes âgées demeurent les plus accueillies par leurs proches. Mais la question de la qualité de cet accueil mérite de plus amples recherches (Golaz, 2010).

TABLEAU 7. LIENS AVEC LE CHEF DE MENAGE SELON LE SEXE  
(PERSONNES AGEES DE 60-69 ANS OU DE 60 ANS ET PLUS)

	2001				2012			
	60-69		60 et plus		60-69		60 et plus	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Chef de ménage	79,0	15,5	79,5	14,6	93,6	19,1	89,3	18,1
Parent	19,0	81,9	19,1	82,3	6,2	79,8	10,5	80,8
Aucun lien de parenté	1,9	2,6	1,4	3,1	0,18	1,0	0,2	1,0
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

### Taille des ménages dirigés par une personne âgée

Si le fait d'être chef de ménage illustre leur poids social, surtout pour les hommes âgés, un autre indicateur est le nombre de personnes potentiellement prises en charge par eux (Tableau 8).

TABLEAU 8. TAILLE DES MENAGES DIRIGES PAR UNE PERSONNE AGEE

	2001				2012			
	60-69		60 et plus		60-69		60 et plus	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Moyenne	9,2	3,9	8,8	3,7	9,1	4,6	8,9	4,4
Médiane	8,0	3,0	7,0	3,0	8,5	4,4	8,2	4,1

Les caractéristiques de la taille des ménages dirigés par des personnes âgées n'ont pratiquement pas évolué entre 2001 et 2012. Toutefois, la taille des ménages dirigés par les seniors demeure importante, surtout chez les hommes âgés chefs de ménage. Du reste, même chez les femmes âgées, du fait de la vulnérabilité de leur situation (ce sont en général des veuves vivant sans conjoint), la modeste taille de leur ménage est toute relative. La charge liée à ce statut de chef de ménage n'est sans doute pas extérieure au fait que

les personnes âgées qui sont des chefs de ménages présentent un niveau d'activité économique plus important que l'ensemble de leurs membres, comme le suggère la comparaison du tableau 9 et des tableaux 5 et 6.

TABLEAU 9. PROPORTION DE PERSONNES AGEES CHEFS DE MENAGE  
AYANT UNE ACTIVITE ECONOMIQUE (%)

	2001		2012	
	60-69	60 et +	60-69	60 et +
Homme	90,0	87,3	85,8	80,7
Femme	65,1	58,9	48,9	44,4

### Structure des ménages dirigés par une personne âgée

On constate en premier lieu la chute des ménages de type nucléaire, surtout chez les hommes (Tableau 10, catégorie MBN). Cette baisse s'est faite en faveur essentiellement des ménages biparentaux élargis (MBE) traduisant ainsi une forte tendance des personnes âgées à accueillir les autres y compris ceux qui ne sont pas très proches. Cependant, les personnes âgées chefs de ménage vivant exclusivement avec des personnes avec lesquelles elles n'ont aucun lien de parenté (MAL) s'est fortement réduite surtout chez les femmes. La situation observée en 2012 par rapport à 2001 relève sans doute d'une différence de système de codification.

Les ménages isolés (MI), où la personne âgée vit seule, qui concerne une importante proportion des ménages dirigés par une femme âgée, affichent une chute non négligeable. Combinée à leur statut marital, cette situation rend encore plus fragiles les femmes âgées. Néanmoins, ce résultat concernant l'isolement, notamment chez les femmes âgées est à prendre avec précaution dans la mesure où se trouver dans un ménage à part, au sens statistique du terme, ne correspond pas forcément à un isolement social : les membres des ménages voisins sont souvent des proches. En effet, il est connu que la conception du ménage dans les recensements présente la limite d'ignorer les interactions entre le ménage et son voisinage (Hashimoto, 1991) ce qui perturbe toute évaluation de l'isolement dans un contexte de fortes relations sociales comme celui du Niger. Par exemple, ici, une personne âgée vivant certes seule dans son ménage peut être entourée de ses enfants ou autres parents très proches.

TABLEAU 10. STRUCTURE DES MENAGES DIRIGES PAR UNE PERSONNE AGEE

	2001		2012	
	Hommes âgés	Femmes âgées	Hommes âgés	Femmes âgées
MI	3,0	22,7	1,2	14,4
MMN	2,5	11,5	0,4	3,9
MME	6,8	28,1	2,5	26,5
MBN	28,1	0,2	7,1	0,1
MBE	57,2	0,3	88,7	54,7
MAL	2,4	37,2	0,1	0,4
Total(%)	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (n)	201 329	34 394	330 452	70 021

MI : Ménage Isolé (CM seul)

MMN : Ménage Monoparental Nucléaire - MME : Ménage Monoparental Elargi

MBN : Ménage Biparental Nucléaire - MBE : Ménage Biparental Elargi

MAL : Ménage Autre Lien

## CONCLUSION

L'analyse du profil des personnes âgées de 60 ans ou plus suivant leurs caractéristiques individuelles et leur place au sein des ménages entre 2001 et 2012 révèle un nombre important de changements, à l'exception majeure de leur statut économique et de la taille de leur ménage. Même les relations avec les ménages ont affiché une évolution non négligeable contrairement à ce que l'on pouvait penser. Tout d'abord si leur proportion reste assez faible, leur effectif est inexorablement en augmentation, étant mécaniquement lié à la croissance démographique totale du Niger.

L'évolution du statut matrimonial et de la structure des ménages dirigés par une personne âgée montre qu'il existe toujours un groupe démographiquement important de femmes âgées sujettes à une forte vulnérabilité liée au veuvage et à un risque élevé d'isolement. La tendance à la baisse de ce noyau dur de femmes âgées vulnérables ne doit pas conduire à la réduction de l'importance à leur accorder dans toute politique de protection sociale destinée aux personnes âgées. La transformation du profil éducatif des personnes âgées, grâce notamment aux cours d'adulte et à un accès sans cesse croissant à l'école depuis leur jeune âge, est un facteur positif dans l'amélioration de leurs conditions de vie et de leurs interactions avec le service public. Il demeure toutefois qu'une analyse tenant compte du milieu de résidence permettra de mieux cerner la portée de ces changements.

Même si les relations intergénérationnelles considérées sous l'angle de la prise en charge privée des aînés par les plus jeunes sont encore excellentes, la question de la mise en place d'un système de protection sociale généralisée en faveur des personnes âgées au Niger demeure importante, surtout avec cette « nouvelle » génération de personnes âgées, plus capables de réclamer ses droits, reste pertinente. La persistance de la crise économique, réduisant les ressources des actifs, rend ce besoin encore plus pressant sans oublier les liens sociaux intergénérationnels qu'il renforce. Le coût des politiques volontaristes en faveur des personnes âgées ne doit pas décourager leur mise en place dans la mesure où elles sont efficaces contre la pauvreté et ont tendance à supporter la croissance économique dans les pays en développement en Amérique latine et dans les pays anglophones d'Afrique subsaharienne notamment qui les ont développées (Bourguignon *et al.*, 2004 ; Bertranou *et al.*, 2006).

Le Niger pourra s'inspirer de ces expériences et aussi des proportions techniques formulées à divers degrés (Barrientos Armando, 2008 et 2006). Sans remplacer, ni même réduire l'importance du système d'appui familial informel, l'élaboration d'un programme institutionnel réel de soutien aux personnes âgées doit être envisagée le plus tôt possible conformément aux dispositions de la législation, conférant à cette action le statut de devoir national, mais aussi pour anticiper les problèmes qui vont se poser à un moment ou à un autre. La réflexion sur la réforme du système de retraite nigérien actuellement en cours ne doit pas éluder cette question d'autant plus que le contexte marqué par un dividende démographique le facilite encore.

## BIBLIOGRAPHIE

Abélès M., Collard C (eds.), 1985, *Âge, pouvoir et société en Afrique noire*, Paris, Karthala.

Antoine P (ed.), 2007, *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche Plurielle*, Les Collections du CEPED, Séries Rencontres, Paris.

Barrientos A.,

-2008, *Nouvelles stratégies pour la sécurité du revenu des personnes âgées dans les pays à bas revenus*, Association internationale de la sécurité sociale, Genève.

-2006, Pensions for development and poverty reduction in Clark G.L.; Munnell A.H.; Orszag M (sous la direction de), *Oxford Handbook of Pensions and Retirement Income*, Oxford, Oxford University Press : 781-798.

-2000, Work, retirement, and vulnerability of older workers in Latin America. What are the lessons for pension design?, *Journal of International Development*, 12 : 495-506.

Bertranou F., Van Ginneken W., Solorio C., 2004, The Impact of Tax-financed Pensions on Poverty Reduction in Latin America. Evidence from Argentina. Brazil. Chile. Costa Rica and Uruguay, *International Social Security Review*, vol. 57 (4): 3-18.

Bourdelais P., 1993, *L'âge de la vieillesse, Histoire du vieillissement de la population*, Paris, Éditions Odile Jacob.

Bourguignon F., Cicowiez M., Dethier J-J., Gasparini L., Pestieau P., 2004, What impact would a minimum pension have on old age poverty? Evidence from Latin America, Paper presented at a conference *Keeping the Promise of Old Age Security in Latin America*, Bogota, Colombia.

Dupâquier J., 2006, Le vieillissement de la population dans le monde, *Rayonnement du CNRS*, Bulletin n°42, Paris.

Golaz V., 2010, *Vieillir en Ouganda au début du XXI<sup>e</sup> siècle - Une estimation de la vulnérabilité des personnes âgées à partir des données démographiques nationales*, Colloque de l'AIDELF, Genève.

Harouna S., Soumaila B., Issaka Maga H., Guengant J.P., 2005, Projection de la population du Niger de 2005 à 2050, *Travaux démographiques*, vol.1, n°1, Bureau Central du Recensement, Niamey, Niger.

Ibrahima M., Légaré J., 2007, *Différences hommes-femmes sur la probabilité de vivre dans un ménage à génération coupée au Niger : Évolution dans le temps et facteurs explicatifs*, Vème Conférence Africaine sur la Population, Arusha, Tanzanie.

INS.,

-2015a, *Etat et structure de la population du Niger en 2012*, Niamey.

-2015b, *Situation socioéconomique des personnes âgées - RGP/H 2012*, Niamey.

-2010, *Le Niger en chiffres*, Edition 2010, Niamey, Niger.

-2006, *Analyse des résultats définitifs du 3<sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat : Situation socioéconomique des personnes âgées*, Niamey.

Moussa S., Kobiané J.F., 2014, Quelles aides pour quels ménages dirigés par une personne âgée ? Une étude de cas à Ouagadougou (Burkina Faso), in

Ndiaye A., Ba I (sous la direction de), *Personnes les plus âgées en Afrique. Santé et inclusion sociale*, CREPOS, Dakar, 73-98.

Moussa S., 2011, *Personnes âgées au Niger : profils et conditions de vie*, Thèse de doctorat de Démographie et sciences sociales, Université Paris Descartes.

Ndiaye A., Ba M., 2014, Les personnes âgées et l'accès aux soins de santé, in Ndiaye A., Ba M (sous la direction de)., *Personnes les plus âgées en Afrique. Santé et inclusion sociale*, CREPOS, Dakar, 117-148.

Niger.,

- 2012, *Plan de Développement Economique et Social 2012-2015*.

-2007, *Déclaration du Gouvernement en Matière de Politique de Population*, Ministère de la Population et de l'Action Sociale,

OMS., 2011, *Définition of an older or elderly person*,

<http://www.who.int/healthinfo/survey/ageingdefnolder/en/>, page web consultée en février 2011.

Pilon M., VigniKin K., 2006, *Ménages & Familles en Afrique subsaharienne*, Editions des archives contemporaines/AUF, Paris.

Randel J., German T., Ewing D (ed.), 1999, *The ageing and development report*, HelpAge International, London.